



# Légende

# PROTECTION DU PATRIMOINE

#### Degré 1

Périmètre de la ZPPAUP de Surgères approuvée le 20 décembre 2007 en cours de transformation en SPR

#### Degré 2

Périmètre des centre-ville, centre-bourg ou hameau ancien

#### Degré 3

Périmètre d'extension urbaine au centre-ville, centre-bourg ou hameau

# Protection du patrimoine historique et bâti

Bâtiment protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

#### Protection du patrimoine végétal

Périmètre des éléments végétaux protégés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

# ELEMENTS DE CONTEXTE :

- Périmètres délimités des abords des monuments historiques
- Immeuble classé au titre des monuments historiques
- Immeuble inscrit au titre des monuments historiques
- Site classé au titre de l'article L.341-1 et L.341-2 du code de l'environnement

#### **B**âti

Limites communales

**Parcelles** 

Département de la Charente-Maritime (17)

Communauté de Communes Aunis Sud

→ Anais

# PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal



4.2 Règlement graphique 4.2.7 Patrimoine

Approbation en conseil communautaire le 11/02/2020

Echelle: 1:10000 ème



(CITADIA



Citadia Conseil 45 rue Sainte-Colombe 33000 BORDEAUX Tel: 05.57.99.69.28